



Note conceptuelle

13^{ème} Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme 25 – 27 novembre 2024

Concrétiser “l’assortiment judicieux de mesures” pour protéger les droits humains dans le contexte des activités commerciales

Vue d'ensemble

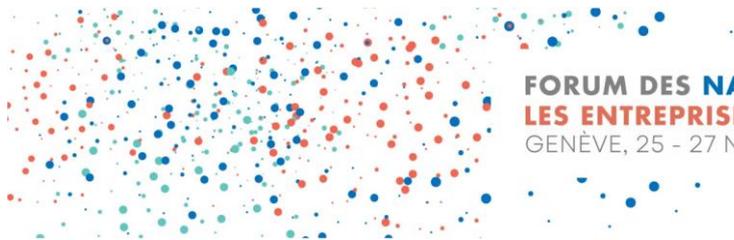
Depuis sa première session en 2012, le Forum annuel des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme rassemble des milliers de personnes participantes issues de gouvernements, d'organisations internationales, d'entreprises, de la société civile, de syndicats, de communautés, de juristes et d'universitaires du monde entier (il y avait 4,000 participantes en 2023). Centré sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (Principes directeurs) – le cadre mondial faisant autorité pour les États et les entreprises en ce qui concerne la prévention des impacts négatifs sur les droits de l'homme découlant des activités des entreprises – le Forum fournit une plateforme multipartite unique pour discuter des tendances et des défis clés dans la mise en œuvre et l'avancement des Principes Directeurs.

Créé par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, le Forum est guidé et présidé par le Groupe de travail des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme. Il est organisé par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH).

Le Forum 2024 en point de mire

“L’assortiment judicieux de mesures” - national, international, volontaire et obligatoire – a été au cœur de la réalisation des Principes directeurs au cours de la dernière décennie. Alors que nous entrons déjà dans la deuxième décennie de mise en œuvre, c’est le moment de réfléchir à ce que signifie désormais “L’assortiment judicieux de mesures”, ce qui a fonctionné et ce qui n’a pas fonctionné, et comment les assortiments judicieux de mesures dans différentes parties du monde pourraient mieux intégrer l’accès à des voies de recours comme troisième pilier des Principes directeurs, face aux nouveaux défis, notamment ceux posés par la fragilité des chaînes de valeur mondiales.

En conséquence, ce Forum offrira aux participantes une plateforme multipartite pour explorer les tendances et les perspectives clés aux niveaux national, régional et mondial en ce qui concerne la mise en œuvre des Principes directeurs à travers d’un “assortiment judicieux de mesures”. Cela peut inclure des applications spécifiques et la mise en œuvre assortiment judicieux de mesures dans les domaines proposés suivants, mais sans s'y limiter :



**FORUM DES NATIONS UNIES SUR
LES ENTREPRISES ET LES DROITS DE L'HOMME**
GENÈVE, 25 - 27 NOVEMBRE 2024

- Action de l'État ;
- Technologie et Intelligence Artificielle (IA) ;
- Accès à des voies de recours pour toutes y tous ;
- Changement climatique, défis environnementaux et solutions fondées sur la nature ;
- Droits des Peuples Autochtones ; et
- Devoir de diligence en matière de droits humains.

Ces sessions et d'autres examineront à la fois les défis et les opportunités d'un "assortiment judicieux de mesures". En examinant ces défis, les questions clés qui sont susceptibles d'être abordées lors du Forum incluent :

- Quels sont les moteurs et les obstacles à un assortiment judicieux de mesures dans quelconque domaine ?
- Dans quelle mesure existe-t-il des preuves d'assortiment judicieux de mesures aux niveaux national, régional et international ?
- Quels sont, le cas échéant, les impacts des assortiments judicieux de mesures sur les expériences vécues par les personnes affectées par les activités commerciales ?
- Quelles bonnes pratiques de assortiments judicieux de mesures peuvent être trouvées dans les actions des États, des entreprises et d'autres parties prenantes ?
- Quelles sont les approches multipartites efficaces pour garantir un assortiment judicieux de mesures efficace de mesures ?

Ce Forum est l'occasion de réfléchir de manière critique aux changements intervenus depuis l'adoption des Principes directeurs, en mettant particulièrement l'accent sur l'échange d'exemples et d'histoires de changements positifs. Les personnes participantes discuteront de l'efficacité de ces changements, en particulier pour les personnes titulaires de droits, et de ce qu'il reste à accomplir.

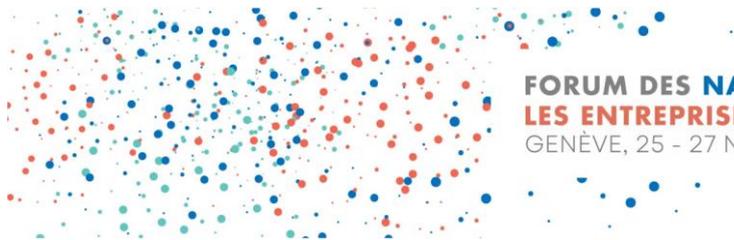
Le Forum sera également l'occasion d'aborder diverses questions de manière ciblée. Il peut s'agir de "points permanents" à l'ordre du jour du Forum, tels que :

- Sessions régionales ciblées ;
- Sessions animées par des organisations telles que l'OIT, l'OCDE et l'Unité des entreprises et des droits de l'homme du HCDH ;
- Droits des Peuples Autochtones et impacts des activités commerciales ; et
- Question de genre

Les discussions peuvent également porter sur des questions émergentes ou systémiques qui concernent l'agenda des entreprises et des droits de l'homme.

Un programme provisoire du forum est attendu en juillet 2024.

L'ordre du jour complet sera publié sur la [page web du Forum](#) d'ici la fin du mois de septembre 2024.



**FORUM DES NATIONS UNIES SUR
LES ENTREPRISES ET LES DROITS DE L'HOMME**
GENÈVE, 25 - 27 NOVEMBRE 2024

Participer au Forum

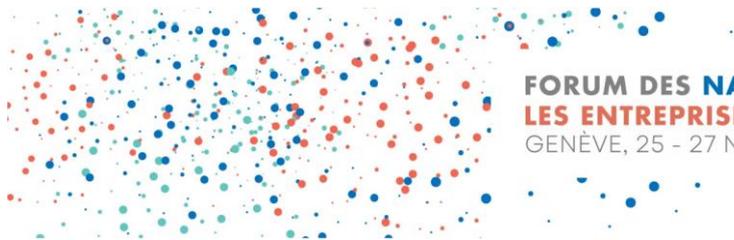
Le Groupe de travail lance un appel ouvert à propositions de sessions et d'événements parallèles, dans le cadre de son approche inclusive pour le Forum. Toutefois, comme les rénovations des bâtiments des Nations Unies étant en cours, on ne sait pas encore combien de sessions seront possibles et si le format sera uniquement en personne ou hybride.

Les propositions de sessions sont les bienvenues. Celles-ci doivent inclure :

- Un aperçu du sujet proposé, de l'orientation et des principaux objectifs – limité à 250 mots ;
- Propositions d'oratrices/orateurs, avec un maximum de 5 personnes oratrices plus une personne modératrice
 - Veuillez indiquer le nom, l'organisation et la contribution envisagée
 - L'accent sera mis sur l'identification de personnes modératrices/facilitatrices compétentes et spécialisées dans les sujets à l'ordre du jour du forum
 - Les personnes oratrices proposées doivent refléter la diversité des sexes, des origines et des régions. (Par exemple, État, entreprise et organisation de la société civile). Le Groupe de travail n'acceptera pas les propositions avec des panels qui ne sont pas bien équilibrés.
- Les entités organisatrices de la proposition - une seule proposition par organisation sera prise en considération.
- Les propositions conjointes sont acceptées mais seulement un maximum de deux propositions conjointes pour une organisation donnée.

Veillez prendre en compte les points suivants :

- Compte tenu de l'augmentation du nombre de soumissions depuis 2012 et de la capacité limitée due aux rénovations en cours du bâtiment, il ne sera pas possible d'accepter toutes les propositions. Dans certains cas, deux ou plusieurs propositions peuvent être fusionnées.
- Le Groupe de travail est co-organisateur de toutes les sessions. Cela signifie que nous pourrions devoir recommander des intervenant(e)s pour mieux refléter la diversité des parties prenantes. Par conséquent, veuillez ne pas confirmer avec les intervenant(e)s proposé(e)s avant l'accord du Groupe de travail sur le panel d'intervenant(e)s.
- Nous ne sommes pas encore sûrs s'il y aura de l'espace cette année pour accueillir les demandes "d'événements parallèles" organisés par des tiers. Les personnes souhaitant organiser des "événements parallèles" à Genève avant ou après le Forum sont encouragées à explorer les options en dehors des locaux de l'ONU et à tenir les organisateurs du Forum informés par le biais de ohchr-forumbhr@un.org. Nous demandons également à ceux qui organisent des événements parallèles de s'abstenir de les programmer en même temps que le forum. Les événements parallèles



**FORUM DES NATIONS UNIES SUR
LES ENTREPRISES ET LES DROITS DE L'HOMME**
GENÈVE, 25 - 27 NOVEMBRE 2024

organisés en dehors des heures officielles du forum peuvent être annoncés sur le site Web officiel du forum.

- Toutes les propositions doivent être soumises aux organisateurs du Forum d'ici le **19 avril 2024**.
- Appel à propositions de session : <https://forms.office.com/e/Bh9494Yx3U>
- Ces propositions seront examinées par le Groupe de travail lors de sa réunion au début du mois de mai 2024. Les propositions retenues seront informées en juin-juillet 2024.

Des informations sur l'ordre du jour, la procédure d'inscription et la participation virtuelle seront publiées en temps voulu sur la page web dédiée au Forum. Restez également au courant des mises à jour en nous suivant sur X: [@WGBizHRs](#) et LinkedIn: [UN Working Group on Business and Human Rights](#).